

Bonjour,

En ma qualité de candidat aux élections départementales, vous avez sollicité mon avis sur tout ce qui concerne les énergies renouvelables et leurs implantations.

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre conversation, je souhaite le développement des énergies renouvelables mais pas n'importe lesquelles ni à n'importe quel prix.

En effet, aujourd'hui, nous voyons des projets se développer au mépris de règles de base comme le respect du code de l'urbanisme (éoliennes de l'Escandorgue) ou de l'environnement et du patrimoine (éoliennes des Puissalicon). En son temps, je me suis prononcé, par écrit, contre ce projet !

Ensuite, on peut regretter le fait que les moyens financiers priment sur l'intérêt collectif. Clairement, trop de collectivités ou propriétaires privés ont accepté des installations au vu du seul intérêt financier.

En ce qui me concerne, sur ma commune de Cazouls les Béziers, nous étudions un projet de ferme photovoltaïque en guise de réhabilitation de l'ancienne décharge publique, sur 3 hectares dans une zone non visible et à 3 kilomètres de la commune. Ce projet sera porté par un établissement public, outre régie municipale, et fera l'objet de la création d'une coopérative solaire, avec actionnariat des habitants Cazouliens. Enfin, notre souhait est de ne pas vendre notre énergie mais de la réinjecter dans notre propre réseau puisque nous en sommes les propriétaires et les exploitants !

Même si je sais que toutes les communes n'ont pas la chance ou n'ont pas eu la volonté de conserver une régie, le fait d'avoir la notre nous permet de choisir notre politique de développement de l'énergie renouvelable.

Voilà en quelques lignes ma réflexion mais je me tiens évidemment prêt à en discuter avec vous après les élections, sans problème.

Cordialement, Philippe VIDAL